

CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- 16-17/09 : Journées du Patrimoine (association Bellechaume, son patrimoine, son histoire)
24/09 : Repas du club (club des loisirs)
15/10 : Loto (amicale des enfants)
25/11 : Soirée choucroute (club des loisirs)
16/12 : Noël des enfants (amicale des enfants)
19/12 : tournée hivernale de l'école de musique (salle des fêtes)

THEATRE PERCHE (Brienon)

Septembre 2017

Samedi 22/09 : 20h30 - Chanson « Ce P'tit air là » avec J. LIGNON, S. LUQUIN, D. CARON - 10€

Octobre

Dimanche 1^{er}/10 : 15h - « Chanson et humour - Barzingault » avec T. LHUILLIER, S. BROSSARD, C. VIGNERON - 12€

Samedi 14/10 : 20h30 Théâtre 1^{ère} partie Conte par C. Creac'h et « Au bord du Monde » par la Cie du Taltrac - 8€

Dimanche 29/10 : 15h - Théâtre « Pied de nez » avec le P'tit Bastringue - 10€

Novembre

Dimanche 12/11 : 15h - Chanson « Angelina WISMES chante Barbara » - 12€

Dimanche 26/11 : 15h - Théâtre « Votre maman » - 8€

Décembre

Dimanche 03/12 : 15h - Conférence « La Chine » par M. THINEY - 8€

Dimanche 10/12 : 15h - Chanson « Francesca Solleville » - 14€

Janvier

Dimanche 21/01 : 15h - Conférence « Marie-Antoinette idées reçues sur une reine scandaleuse » par C. BERLY, historienne - 8 €

Dimanche 28/01 : 15h - Ciné concert « Le mécano de la General » - 8€

Février

Vendredi 02/02 : 20h30 - Concert Harmonie Brienon Migennes - Entrée libre

Samedi 10/02 : 20h30 - Musique « Emna Saadi Quartet » - 8€

Dimanche 25/02 : 15h - Théâtre « Jean de la lune » par la cie Le Pavé dans la Mare - 8€

Mars

Samedi 10/03 : 20h30 - Chanson poésie « Les Choses de la Vie » avec A. BACOT et M. SEVRAIN

Samedi 24/03 : 20h30 - Théâtre « Le charlatan » avec la Cie Othe et Atré - 8€ (reprise le dimanche 25/03 à 15h)

Samedi 07/04 : 20h30 Chanson « Gehel » - 8€

Consultez l'agenda des sorties sur le territoire de la CCSA sur www.saint-florentin-tourisme.fr

Et n'oubliez pas...

LE CABARET DE L'ESCALE (programme sur www.cabaret-escale.fr) résa au 03 86 80 03 70 et **CINE**

MIGENNES 1 WE par mois 4 films programmés à la salle J FERRAT de l'ESCALE Tarif 5€ (réduit à 4€ pour les étudiants et chômeurs) programme sur www.cine-migennes.fr

JOIGNY nouvelle salle de cinéma Agnès Varda (ancien camps militaire) programme sur <http://www.cineode.fr/joigny/>



INFOS PRATIQUES

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie - agence postale

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h

Mardi : de 16h à 18h

Vendredi : de 14h à 19h

Tél 03 86 43 14 82

mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

www.bellechaume.fr

Collecte des sacs jaunes de tri

(sacs jaunes en mairie) Papier, briques UHT, tous plastiques, canettes, conserves

Septembre 2017 : 26/09

Octobre 2017 : 10/10 et 24/10

Novembre 2017 : 07/11 et 21/11

Décembre 2017 : 05/12 et 19/12

Janvier 2018 : 02/01, 16/01 et 30/01

Février 2018 : 13/02 et 27/02

Mars 2018 : 13/03 et 27/03

Collecte ordures ménagères : les lundis

Collecte des sacs jaunes : un mardi sur 3

Horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales :

BRIENON (Route de Saint-Florentin)

lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h, jeudi :

9h-12h, Samedi : 9h-12h/14h-18h

SEIGNELAY (Route d'Auxerre)

lundi, mardi, vendredi 14h-18h, mercredi et

samedi 9h-12h 14h-18h

Gravats, déchets verts, appareils électriques, ferrailles, huiles, peinture, encombrants, etc..

Carte d'accès déchèterie

à retirer en mairie

CC Serein & Armance

37 av du Général Leclerc à ST FLORENTIN

Tel 03 86 35 08 57 – contact-ccs@orange.fr

Service environnement

(échange poubelle, redevance incitative, achat composteur, etc) tel 03 86 43 46 43 -

Permanence 1 jour/semaine (vendredis) au 5

bd du Professeur Ramon à BRIENON

De 9h à 12h et de 14h à 17h

mail : environnement-ccsa@orange.fr

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Association d'aides à domicile (UNA

Brienon) : Tél 03 86 56 10 84

Assistante sociale

Melle KAADI au 03 86 92 08 00

TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2017

Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village 203 € le WE

Pour les non résidents 264 € le WE

Caution = 260 € – Réservation auprès de

Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetière

30 ans : 123 €/ perpétuelle : 300 € /

case colombarium : 795 €

Eau Potable

M³ : 1,88 € / Abonnement : 25 € / nouveau

branchement (maison nouvelle ou existante) : 200 €

Redevance assainissement

M³ : 1,90 € / Abonnement : 25 € /

nouveau branchement (nouvelles maisons

seulement) : 400 €

Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue

du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.

Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Mars 2018.



Septembre ! Après un temps de détente pour certains et de travail pour d'autres, c'est le mois de la rentrée pour les enfants. Je leur souhaite une bonne année scolaire. Le conseil municipal se réunira dans les prochains jours pour faire le point sur la réalisation de nos projets mis en route depuis le début de l'année.

Les travaux de la salle des fêtes ont été financés à près de 70 %. C'est une belle opération pour la commune.

Concernant l'assainissement, la quasi-totalité des branchements en domaine privé est terminée. Les visites de conformité sont en cours et le solde des subventions de l'Agence de l'eau nous parviendra lorsque le dossier sera complet.

Les travaux de voirie au cimetière et sur le chemin d'Avrolles ont été réalisés par la société COLAS Est et l'ensemble est éligible au financement du fonds de concours 2017-2019 de l'intercommunalité Serein Armance à hauteur 50% de la dépense.

Parmi les projets à mettre en œuvre, nous envisageons de réaliser un parking le long de la salle des fêtes. Une offre a été faite aux propriétaires des parcelles concernées et les négociations sont en cours.

Pour terminer par une mauvaise note, j'ai pris la décision d'interdire le stationnement autour de l'aire de jeux pour mettre fin à un manque de civisme répété. Il est regrettable de trouver autant de débris par terre chaque semaine que ce soit au terrain de jeux ou sur le parking de l'église. Les missions de l'employé communal ne consistent pas à réparer les incivilités.

Malgré tout, Bellechaume reste un village agréable. Pour preuve, de nouveaux habitants s'y installent régulièrement et je profite de cette occasion pour leur souhaiter la bienvenue.

Le Maire

B. PAULMIER

ACTUALITE... ACTUALITE... ACTUALITE... ACTUALITE...

Désherbage chimique désormais interdit

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le traitement par produit phytosanitaire sur le domaine public (parcs, jardins, trottoirs, caniveaux, etc) est désormais prohibé. La municipalité a fait le choix de maintenir un désherbage manuel allié à l'utilisation de désherbant biocontrôle agréé sur ses axes principaux, mais ces méthodes coûteuses ne pourront pas être étendues sur l'ensemble de la voirie communale. Les particuliers doivent se conformer également à cette réglementation et à ne plus utiliser ce type de produit pour l'entretien de leurs façades ou devant leurs clôtures.

La CCSA vous consulte sur l'offre de santé de notre territoire

Vous pouvez encore donner votre avis sur l'amélioration de l'offre de santé de proximité par exemple par la création d'une maison de santé en répondant à l'enquête initiée par la CCSA sur <http://ccsa.etude-sante.fr>

Un projet de mutuelle santé communale

Suite à une enquête menée auprès de vos foyers cet été, la société Mutualia propose aux personnes intéressées une réunion d'information en mairie le jeudi 21 septembre à 18h30.

Mesures de restriction d'eau renforcées



Un arrêté préfectoral classait déjà notre commune en zone d'alerte pour le niveau des nappes phréatiques depuis le 20 juin dernier restreignant l'usage de l'eau potable et les prélèvements sur les ruisseaux et puits. Depuis nous sommes passés en zone d'alerte renforcée, et il est désormais interdit sous peine d'amende de classe 5 (1500€) de :

- ◆ Remplir les piscines
- ◆ Arroser les pelouses et espaces verts
- ◆ Nettoyer à l'eau les façades, trottoirs, toitures, véhicules
- ◆ Arroser les potagers entre 8h et 19h

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 octobre inclus.

Interdiction de stationner à l'aire de jeux

Suite à de récurrents problèmes d'incivilité, un arrêté municipal interdit désormais –sauf pour les véhicules de service - le stationnement sur l'aire de jeux située rue du Charmoy. Merci aux usagers de cet espace public de respecter cette nouvelle réglementation.

Travaux de voirie

Deux chantiers ont été effectués cet été dans notre commune par l'entreprise COLAS Est pour un montant de 19 191,49 € HT. Suite à la relève en mai dernier de 17 sépultures en état d'abandon, la commune a d'une part fait réaliser un cheminement intérieur pour le cimetière avec un revêtement stabilisé et carrossable afin de rendre celui-ci accessible aux personnes en fauteuil roulant et faciliter les manœuvres des véhicules funéraires.



D'autre part, le chemin d'Avrolles reliant la rue Sachot (RD 179) à la RD 84 en direction de Briennon a été également stabilisé et recouvert d'enrobé afin de desservir la nouvelle zone de constructions inaugurée par un premier pavillon. La circulation sur cette nouvelle route est limitée à 30 km/h, interdite aux poids lourds, et maintenue à double sens avec une priorité donnée à la circulation de la route départementale.

ACTUALITE... ACTUALITE... ACTUALITE... ACTUALITE...

Une dotation précieuse pour notre caserne

C'est avec satisfaction que nos pompiers volontaires ont accueilli cet été le « sac de l'avant » remis par le Service Départemental de lutte contre l'Incendie et de Secours contenant l'ensemble du matériel et l'équipement nécessaires aux interventions de type « secours à personnes ». Ce sac d'une valeur de 3000 € dote notre Centre de Première Intervention - conventionné niveau III avec le Département - d'un défibrillateur semi-automatique et d'une bouteille d'oxygène utiles dans l'exercice de leurs missions d'urgence vitale dans un secteur qui s'étend désormais de Bellechaume à Paroyen-Othe (voir au-delà si besoin).



De quoi encourager l'équipe de nos 6 SPV en poste actuellement au sein de la caserne qui a besoin de renfort. N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors des manœuvres (tous les 2^{èmes} dimanches matin du mois) ou contactez le chef de centre 03 86 43 11 19 ou 06 73 92 13 40.

Un nouvel agent à la commune

Depuis le 1^{er} juin, Jean-Patrick PAILLERY, unique agent technique de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite après 17 ans de service. Rémy RIBALET (à droite sur la photo), le remplace et assurera bientôt la relève des compteurs.



Un concours de dessin pour les moins de 13 ans au salon de coiffure

La nouvelle enseigne du village « Cheveux d'Ange » ne manque pas d'idées pour animer le village puisque sa gérante, Cindy RIBEIRO, a organisé cet été un concours de dessin sur le thème de la rentrée avec à la clé pour le gagnant : un magnifique gâteau entièrement réalisé avec des bonbons par un artisan très créatif de Beaumont. Tirage au sort prévu le 17/09... et pour ceux qui auraient raté le coche, un nouveau concours serait en préparation pour fin octobre à l'occasion de la fête d'Halloween... Cette fois vous devrez vous déguiser pour tenter de gagner une participation à un « atelier de confection d'objets en confiserie ». A suivre sur la page Facebook du salon « Cheveux d'ange »...



facebook.com/cheveuxdangebellechaume/

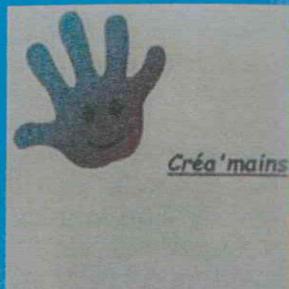
Préparez Noël à l'Angelo

Toujours partants pour créer de l'animation dans notre village, Karine et Bruno du café-épicerie-restaurant « A l'Angelo » vous concoctent d'ores et déjà un marché de Noël avec producteurs et créateurs locaux dès fin novembre (date annoncée prochainement), et innove cette année avec leur « sapins de l'avent ». Chargés de cartes-cadeaux surprises, une pour chaque jour entre le 1^{er} et le 24 décembre, ces sapins seront présents au café et à l'épicerie, et les cartes-surprises seront proposées à la vente pour quelques euros. De quoi (vous) faire plaisir avant l'heure !



C'EST NOUVEAU...

Créa'mains des ateliers de loisirs créatifs à Bellechaume (petite salle en face de l'accueil de mairie) pour les enfants et les adultes



- ★ Animations thématiques (carnaval, Pâques, Halloween, Noël)
- ★ Fabrication à l'aide d'objets recyclés : bocaux, tasses, assiettes, etc.
- ★ Forfait décoration personnalisée et animation d'ateliers créatifs pour les enfants lors de vos fêtes privées (repas, mariage, anniversaires, baptêmes)
- ★ Activités créatives pour les enfants de 3 à 14 ans du lundi au samedi



fabrication de personnages en argile, d'un portant en bracelets, d'un porte-photos magnét, d'une cage à oiseaux, de décors pour chambre...

Tarifs :

Pour les ateliers : 5€ pour les enfants de 3 à 5 ans
10€ pour les enfants de 6 à 14 ans
15 € pour les adultes (à partir de 15 ans)
Carte 10 ateliers : 40 € (3-5 ans), 90€ (6-14 ans), 140 € (adultes)

Horaires Adultes : du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h à 12h

Horaires enfants : du lundi au vendredi de 17h à 19h

Mercredi 3-10 ans de 9h à 12h

11-14 ans de 14h à 18h

Samedi de 14h à 17h

Le petit cahier des associations

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdt : Claudine LEPRETRE 03 86 43 16 32 :

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock car) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)

Chef du CPI : Adjudant chef CHALMEAU 03 86 43 11 19 ou 06 73 92 13 40 ou 06 72 01 41 65

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 46 92 69 87

LA BONNE IMPRESSION - Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE Pdt : Jean-Claude MARTINEAU 0386431286

BELLECHAUME, SON PATRIMOINE, SON HISTOIRE Pdt : Bernard GOUDON 03 86 43 12 96

Les Amis de Bellechaume

Bonjour à tous,

Le stock-car 2017 fût l'un des meilleurs que nous ayons connu. Malgré la météo incertaine annoncée - nous avons eu de la pluie dense le mardi soir, le vendredi matin et le soir lors des réglages des éclairages - le samedi un super temps.



Depuis l'installation de la tour avec ses 6 spots de 1000 Watt, nous n'avons plus de zone d'ombre, merci à Didier pour ses conseils techniques. Pour cette année, nous avons innové avec des jeux de lumière et une sonorisation digne des meilleures représentations musicales.



Nous étions environ 2000 personnes sur le terrain :
Les 32 pilotes + les accompagnants
Les 86 Bénévoles
Et les 1673 entrées dont 234 enfants.

Le spectacle fût de toute beauté (voir cahier central spécial) avec des figures originales, des vitesses approchant les 60 km/h sur notre petit circuit (moins de 200 m de piste). Quant à la restauration, nous avons tout vendu. Plus de casse-croûtes, des saucisses, de merguez, de frites et de crêpes.

Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus nous aider pendant cette journée exceptionnelle, mais intense. Nous avons besoin de vous pour le bon déroulement de cette manifestation.

Je fais un petit appel aux personnes qui seraient intéressées de venir nous rejoindre pour cette aventure. N'hésitez pas à nous contacter. Le Bureau : Louis, Jeannot, Christophe, Nicolas, Christophe, Jean-Michel, Didier, Sébastien, Alexis, David et Hervé.

Encore une fois, je remercie tout le monde et vous donne rendez-vous l'année prochaine le 18 Août 2018.



Le petit cahier des associations

Bellechaume, son patrimoine, son histoire

Le samedi 25 mars 2017 une conférence sur l'origine des patronymes a réuni une trentaine de personnes qui ont écouté avec attention et parfois amusement notre amie Danièle MONTRE nous expliquer la création de nos noms propres à partir des 11^{ème} et 12^{ème} siècles. Un goûter a clôturé cet après-midi très instructif.

Suite à l'article paru dans l'Yonne Républicaine une vingtaine de personnes nous a contactés pour connaître l'origine de leur patronyme.

En avril 2017 notre livret sur l'église de BELLECHAUME a été mis en vente et à ce jour environ 40 exemplaires ont été écoulés. Belle réussite !



Le 27 mai 2017 14 personnes ont participé à une sortie en covoiturage à ANNOUX pour la visite de la Tour CHAPPE restaurée par l'Association des Amis de la Tour du télégraphe CHAPPE de 1992 à 1999.

Deux responsables nous ont expliqué le principe du télégraphe CHAPPE inventé et mis en œuvre à partir de 1793 jusqu'en 1856, année du télégraphe MORSE. Cette tour faisait partie de la ligne PARIS-DIJON-LYON-TOULON.

Puis visite de la ville de NOYERS-sur-SEREIN avec un guide qui nous a fait découvrir les endroits méconnus de ce village classé parmi les plus beaux de France.



Le 2 juillet 2017, la 4^{ème} randonnée du patrimoine a réuni environ 30 personnes pour une marche de 10 km avec départ de la salle des fêtes, passage par Prunelles puis la voie romaine et retour par les bois communaux à la cabane de chasse ; le tout agrémenté d'un jeu de piste et d'énigmes qui ont fait appel à la perspicacité des participants. Le temps était maussade mais sans pluie heureusement.

A l'arrivée un apéritif servi à tous les participants a été le bienvenu ; puis un repas champêtre qui a réuni 41 personnes a été servi à la cabane de chasse (prêtée gracieusement par les chasseurs et propriétaires de BELLECHAUME). Buffet froid, puis grillades par le « chef » (cuisinier) Jean-Luc, fromages, desserts et café ont régalé tous les convives qui ont passé un agréable après-midi.

Actuellement notre deuxième parution sur « Les métiers de nos villageois de 1900 à 1950 » est réalisé et sera mis en vente lors des journées du Patrimoine qui se tiendront les 16 et 17 septembre prochains, à la salle des fêtes, sur le thème « La vie à BELLECHAUME dans la première moitié du XX^{ème} siècle », que nous préparons activement.

A suivre...



Le Président

Cahier spécial Super Stock car 2017

Super Stock Car®
SPECTACLE EN SEMI NOCTURNE

SAMEDI 19 AOÛT 2017 20H00

C10
VH
VILLECHOT HYDRAULIQUE
MATISA M
Affichage Demartin

60^{ème} STOCK CAR DE BOURGOGNE
ORGANISÉ PAR LES AMIS DE BELLECHAUME
WWW.LESAMISDEBELLECHAUME.JMBO.COM

ACCÈS FLÉCHÉ PARKING GRATUIT BUVETTES CASSE CROÛTES

CIRCUIT DE BELLECHAUME 89

60 ans, cela méritait bien un cahier central spécial dédié à cet évènement qui fait la renommée de notre village, mobilise 1/5^{ème} de ses habitants dans ses effectifs bénévoles et finance la plupart des associations du village... Place aux images spectaculaires d'une édition qui a fait parler d'elle !

(crédit photos : Sébastien CORBERON)





© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



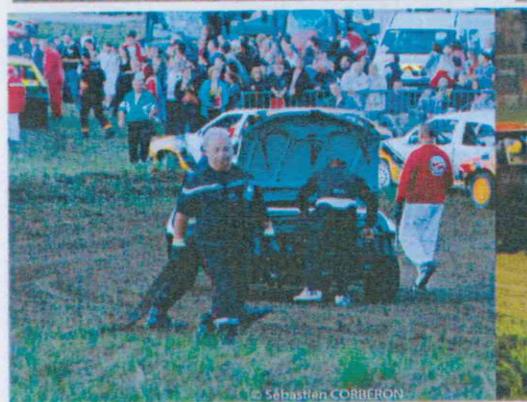
© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON



© Sébastien CORBERON

L'amicale des enfants

Pourquoi aimer vivre à Bellechaume ?

C'est une question que l'on ne se pose pas finalement, on y vit et voilà. Ce sont peut-être les personnes qui n'y vivent pas qui vont nous éclairer sur ce sujet passionnant.

Prenons pour exemple ma maman, Coco ou mémé, c'est selon, Maman donc, qui fréquente Bellechaume depuis que nous y habitons, déjà 20 ans.

Maman est toujours partante et enthousiaste pour participer aux différentes activités proposées dans notre village. Alors bien entendu pas à toutes, il y en aurait trop, réparties sur les nombreuses associations que compte Bellechaume.

Il y a le **Carnaval**, qui tous les ans nous fait arpenter les rues et s'ouvrir les portes des riverains, heureux d'offrir aux enfants déguisés des bonbons et autres friandises parfois confectionnées maison, et ce depuis des dizaines d'années, preuve de l'attachement de chacun pour cette manifestation.

Les **soirées** également, aux thèmes divers et variés qui se renouvellent pour notre plus grand plaisir.

Celle du mois d'avril dernier avait enchanté les foules, et nous potassons déjà pour choisir le thème et le repas de la prochaine, toujours courant avril. A suivre...

Le **loto** bien sûr, qui déchaîne les passions et les fous rires !

Qui gagnera cette année le fameux jambon, ou l'un de nos lots, tous fabuleux ? RDV à la salle des fêtes le dimanche 15 octobre 2017 pour un après-midi convivial.



Le **voyage** des enfants est toujours un moment très attendu. L'année dernière, Nigloland, cette année, le cirque d'hiver à Paris.

RDV donc le samedi 18 novembre 2017, pour une journée riche en émotions (-:-)

Pour ceux qui se rappellent de notre dernière aventure parisienne, nous avons essayé une tempête, puis rencontré sur notre route le semi-marathon ! Que d'aventures et de souvenirs extraordinaires !



Viendra ensuite le traditionnel **goûter de Noël**, avec spectacle, chants, et bien sûr distribution de cadeaux pour les plus jeunes. Vous recevrez dans quelques semaines vos invitations dans les boîtes aux lettres.

C'est pour tout cela que maman, et tant d'autres, aiment venir à Bellechaume, bien sûr sans oublier la Saint Vincent, le vide grenier, les festivités du 14 juillet et bien sûr le stock car qui réunit tellement de bénévoles, toutes générations confondues.

Vous allez me dire : il n'y a pas qu'à Bellechaume où nous trouvons des associations et des activités ! Certes, mais ce qui est fort c'est la pérennité des actions, la longévité des associations et l'envie d'en créer de nouvelles, et surtout une belle entente, une joyeuse convivialité.

D'ailleurs, si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter, ou à vous renseigner en mairie.

Magali Moniot



Le petit cahier des associations

L'Association de Préservation de la Nature et de l'Environnement de Bellechaume



Le dimanche 18 juin 2017

Fabrication du panneau pédagogique
de la mare des Piteaux

<http://apenb.e-monsite.com/pages/fabriquer-une-panneau-pedagogique-nature/>

Et Promenade de découverte
de la flore sauvage de la cariçaie
de Venizy

Le samedi 8 juillet 2017

Soirée d'observation des papillons
de nuit à la Znieff du coteau de la vallée D'Ervaux (les Dunes) http://www.lyonne.fr/bellechaume/2017/07/11/une-belle-ecoon-nocturne-de-sciences_12480592.html



Le samedi 15 juillet 2017

Inauguration
du panneau
de la mare
des Piteaux

http://www.lyonne.fr/bellechaume/2017/07/18/la-mare-des-piteaux-naura-plus-de-secrets_12488544.html



Du 1 Novembre 2017 à Février 2018 Reprise de la restauration du coteau de la vallée d'Ervaux pour la 3ème tranche.
<https://www.youtube.com/watch?v=jkAs2sH5TGU>
<http://apenb.e-monsite.com/pages/la-restauration-d-une-partie-de-la-lande-du-coteau-de-la-vallee-d-ertvaux-c-est-partie/>

ZOOM SUR ...ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR...

Sylvie GRIGIS, une acheteuse devenue commerçante

Cela fait pratiquement un an que cette habitante de Bellechaume de 58 ans s'est lancée dans cette reconversion professionnelle. Ses caillies, elle les élevait depuis quelques années par loisir, mais fin 2016 elle décide de sauter le pas et d'en faire son activité principale.



Ici sous la halle du marché de Saint-Florentin

Quels produits proposez-vous à votre clientèle ?

œufs, viande sous vide (filets, cuisses), feuilletés fabriqués maison. Je me suis également associée à d'autres producteurs locaux comme la champignonnière de Cussangy dont je commercialise les conserves (gratin de pleurottes, fricassée, lentin de chêne, etc.).

Où peut-on vous acheter vos produits ?

L'épicerie de Bellechaume (A l'Angélo 41 rue du Professeur Ramon) chez qui je fais un dépôt. Sinon je fais les marchés de Saint-Florentin les samedis et lundis matin, ainsi que celui de Migennes tous les jeudis matin. Je vends des produits extrêmement frais et directement issus de mon élevage. Aussi je conseille aux personnes intéressées pour les repas de fêtes de fin d'année de me passer commande assez en avance pour éviter la rupture. Je ferai également quelques marchés de Noël.

Des projets ou nouveaux produits à venir ?

Je viens de m'équiper d'une vitrine réfrigérée (NDRL : mise à disposition par la commune par le biais d'un bail de location-vente) qui donne beaucoup plus de visibilité à mes produits puisque j'ai doublé mon chiffre d'affaires depuis que je l'utilise. Et puis je cherche toujours de nouvelles recettes pour diversifier la façon de consommer cette volaille raffinée et goûteuse.

Renseignements et commandes : S. GRIGIS 3 rue Paul Bert 89210 BELLECHAUME tel : 06 12 78 10 68



Inauguration de la station d'épuration - 23 juin 2017



Pot de départ en retraite de J.-P. PAILLERY - 31 mai 2017



Vide greniers 23 juillet 2017 - © Yonne Républicaine



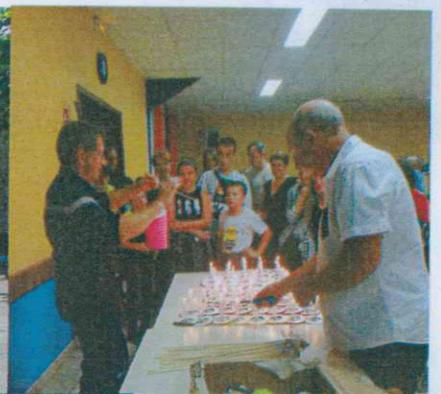
Feu de la St Jean 24 juin 2017



Stock cars 19 aout 2017 - Bénévoles toutes générations



Cérémonie commémorative 08 mai



Festivités des 13 et 14 juillet 2017

SPORT... CULTURE... SPORT... CULTURE...SPORT... CULTURE...

Reprise des après-midi « bibliothèque »

A compter du 06 septembre, reprise des après-midi bibliothèque à la mairie. Tous les 1ers mercredis du mois entre 14h et 15h30, les bénévoles de la bibliothèque associative d'Arces se déplacent jusqu'à Bellechaume pour proposer aux habitants un échantillon des ouvrages disponibles à ARCES : 3 livres peuvent être empruntés par chaque adhérent pour une période de 3 semaines : romans, livres jeunesse, vie pratique (cuisine, travaux manuels, décoration, nature...), lecteurs invétérés ou occasionnels, vous y trouverez forcément votre bonheur.

Cotisation annuelle 10€ / an (gratuit pour les enfants scolarisés). Renseignements : Michèle BAELDE 07 68 47 15 40



Tournée hivernale de l'école de musique

L'école de musique intercommunale organise une audition de ses formations de musique actuelle et de ses classes de théâtre le mardi 19 décembre 2017 à 19h à la salle des fêtes de Bellechaume. Entrée libre.



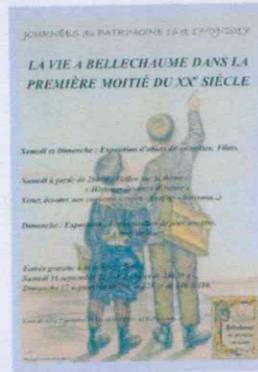
Concert au café « A l'Angélo » Tournée hivernale 2016

Renseignements au 03 86 56 14 93 ou 03 86 43 49 55 ou sur ecole.musique.ccsa@gmail.com

Journées du Patrimoine 2017 : c'est ce WE !

L'association « Bellechaume, son patrimoine, son histoire » vous propose ces samedi 16/09 et dimanche 17/09 des animations inédites pour toute la famille lors de ces journées du Patrimoine sur la thématique « la vie à Bellechaume de 1900 à 1950 ».

Au programme : expo d'objets anciens, soirée-veillée où vous serez contés les légendes et autres histoires de notre terroir tout en vous régaland d'une bonne gaufre à l'ancienne (samedi), plus de 20 jeux géants en bois mis à la libre disposition des petits et des grands (dimanche)... tout est gratuit. N'hésitez pas à venir nombreux.



Balade accompagnée sur le chemin de randonnée des Epoisses

Ce lundi 11/09 après midi l'Office de tourisme Serein Armance organise une randonnée guidée sur le sentier balisé de 9 km de Bellechaume. RDV à 14h devant l'église. Verre de l'amitié offert au retour. Participation 2€

Notre mare des Piteaux a désormais un panneau pédagogique

L'association du village APNEB vient de réaliser ce panneau pour montrer les espèces typiques que l'on peut observer dans ce milieu restauré. Une occasion de promenade instructive dans notre village.

La gym d'entretien à Bellechaume : c'est fini

La section gymnastique du club des loisirs a décidé de ne pas reconduire son activité pour cette nouvelle saison faute d'adhérents.

A RETENIR... A RETENIR ... A RETENIR... A RETENIR... A RETENIR... A RETENIR...

Transport scolaire : ce qu'il faut savoir

Pour toute inscription, changement de circuit ou résiliation (avant le 15/11/2017 pour cette année), merci de vous adresser au 03 86 72 88 48 (accueil téléphonique le matin) ou par mail à transport-scolaire@yonne.fr. L'espace internet « transports-scolaires.cg89.fr » est également à votre disposition pour effectuer ces démarches en ligne. A noter, tous les élèves inscrits dans des établissements hors carte scolaire ou interne ne seront pas prioritaires pour obtenir une carte de transport, et ne seront autorisés à emprunter les transports scolaires qu'après comptage (15-20 octobre). La commune de Bellechaume remboursera 50% des frais de transport aux parents qui présenteront un justificatif de règlement.

Inscription cantine et centre de loisirs – école publique de Briennon

A partir de cette année, l'inscription aux services extra et péri scolaires de l'école André Gibault de Briennon seront à faire à l'avance (par période de 2 mois) en mairie de Briennon (dossier d'inscription à télécharger sur site internet de la commune de Briennon). La facturation correspondante se fera désormais mensuellement par le trésor public. Le remboursement aux familles de Bellechaume par la commune des 1,25€ / repas / enfant constituant la différence entre le tarif appliqué aux familles de Briennon et celui appliqué aux familles des communes extérieures se fera par trimestre.

Inscription sur les listes électorales

Elles doivent être faites en mairie avant le 31 décembre 2017 pour participer aux scrutins 2018. Les jeunes atteignant 18 ans en 2018 et ayant été recensés à Bellechaume à 16 ans, sont inscrits d'office sur les listes de la commune.

Pour la déchèterie : n'oubliez pas votre carte

Disponibles en mairie pour toutes les personnes dotées de bacs à ordures pucés ou d'un badge permettant l'accès à l'abri bac électronique situé entre le 37 et 39 rue du Pr Ramon. Pour les nouveaux arrivants, elles sont à retirer auprès de la CCSA à St Florentin.

Stop au démarchage commercial téléphonique

Simple et gratuit, l'inscription de votre numéro de téléphone sur le site gouvernemental www.bloctel.fr vous permet d'échapper au démarchage intempestif de sociétés commerciales. Une adresse mail est nécessaire à l'inscription.

Le ramassage des sacs jaunes passe au mardi

Depuis le 1^{er} juillet, la collecte des sacs de tri sélectif est désormais assurée par les camions de l'intercommunalité et passe donc au mardi. Un calendrier des dates de ramassage est disponible en mairie et sur le site internet.

Ecole élémentaire : retour à 4 jours/semaine

Cette rentrée est marquée par le retour à la semaine de 4 jours pour tous les écoliers de Bellechaume inscrits en primaire, l'école se termine donc à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pas de changement d'horaire pour le ramassage scolaire.

Un repas ou des bons d'achat offerts aux anciens du village

La commune reconduit son partenariat avec le club des loisirs pour convier à leur repas le 24/09 toutes les personnes résidentes du village de plus de 70 ans ainsi que leurs conjoints. Les personnes déjà adhérentes du club ou qui ne participent pas au repas recevront fin novembre des bons d'achat utilisables auprès des commerçants locaux. Un colis sera distribué aux pensionnaires de maisons de retraite.

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

Bienvenue aux nouveaux nés : Lauma GUERIN née le 21/08/17

Une pensée pour ceux qui nous ont quitté : Jean-Pierre DELESTRE (70 ans) le 11/05/17, Pierrette REBOULEAU (65 ans) le 06/06/17, Mariette FAVOT (82 ans) le 23/06/17, Christophe HERVEAU (46 ans) le 13/08/17, Julien FAVOT (88 ans) le 01/09/2017.